

广东外语外贸大学硕士研究生入学考试法语专业  
复试笔试试题

**I. Compréhension (60%)**

**« Il la tuait à la pose pour embellir l'autre »**

*« L'Oeuvre » relate la vie du peintre Claude Lantier, fils de Gervaise Macquart. Dans le passag suivant, Claude a demandé à son épouse Christine de lui servir de modèle.*

Pendant des mois, la pose fut ainsi pour elle une torture. La bonne vie à deux avait cessé, un ménage à trois semblait se faire, comme s'il eût introduit dans la maison une maîtresse, cette femme qu'il peignait d'après elle. Le tableau immense se dressait entre eux, les séparait d'une muraille infranchissable ; et c'était au-delà qu'il vivait, avec l'autre. Elle en devenait folle, jalouse de ce dédoublement de sa personne, comprenant la misère d'une telle souffrance, n'osant avouer son mal dont il l'aurait plaisantée. Et pourtant elle ne se trompait pas, elle sentait bien qu'il préférait sa copie à elle-même, que cette copie était l'adorée, la préoccupation unique, la tendresse de toutes les heures. Il la tuait à la pose pour embellir l'autre, il ne tenait plus que de l'autre sa joie ou sa tristesse, selon qu'il la voyait vivre ou languir sous son pinceau. N'était-ce donc pas de l'amour, cela ? et quelle souffrance de prêter sa chair, pour que l'autre naquît, pour que le réel, dans l'atelier, à table, au lit, partout ! Une poussière, un rien, de la couleur sur de la toile, une simple apparence qui rompait tout leur bonheur, lui, silencieux, indifférent, brutal parfois, elle, torturée de son abandon, désespérée de ne pouvoir chasser de son ménage cette concubine, si envahissante et si terrible dans son immobilité d'image !

Et ce fut dès lors que Chrisne, décidément battue, sentit peser sur elle toute la souveraineté de l'art. Cette peinture, qu'elle avait déjà acceptée sans restrictions, elle

la haussa encore, au fond d'un tabernacle(1) farouche, devant lequel elle demeurait écrasée, comme devant ces puissants dieux de colère, que l'on honore, dans l'excès de haine et d'épouvante qu'ils inspirent. [...] Après quelques semaines d'heureux travail, tout s'était gâté, il ne pouvait se sortir de sa grande figure de femme. C'était pourquoi il tuait son modèle de fatigue, s'acharnant pendant des journées, puis lâchant tout pour un mois. A dix reprises la figure fut commencée, abandonnée, refaite complètement. Une année, deux années s'écoulèrent, sans que le tableau aboutit, presque terminé parfois, et, le lendemain, gratté, entièrement à reprendre.

Ah ! cet effort de création dans l'oeuvre d'art, cet effort de sang et de larmes dont il agonisait, pour créer de la chair, souffler de la vie ! Toujours en bataille avec le réel, et toujours vaincu, la lutte contre l'Ange ! [...]

Un jour, Christine posait, et la fugure de femme, une fois de plus, allait être finie. Mais, depuis une heure, Claude s'assombrissait, perdait de la joie d'enfant qu'il avait montrée au début de la séance. Aussi n'osait-elle souffler, sentant à son propre malaise que tout se gâtait encore, craignant de précipiter la catastrophe si elle bougeait un doigt. Et, en effet, il eut brusquement un cri de douleur, il jura dans un éclat de tonnerre.

« Ah ! nom de Dieu de nom de Dieu ! »

Il avait jeté sa poignée de brosses du haut de l'échelle. Puis, aveuglé de rage, d'un coup de poing terrible, il creva la toile.

Emile Zola, L'Oeuvre, 1886.

(1) tabernacle : terme religieux désignant une armoire dans laquelle on range les hosties.

**Question 1.** Quelle activité du peintre est décrite dans ce texte ? Sur quels champs lexicaux pouvez-vous vous appuyer pour justifier votre réponse (citez au moins trois mots ou expressions) ? (10%)

**Question 2.** Quelle est la cause de la souffrance physique de Christine ? Quelle est la cause de sa souffrance morale ? (5%)

**Question 3.** Relevez les termes qui désignent la rivale (au moins trois). Quel est celui de ces termes qui vous semble exprimer le plus de mépris ? Pourquoi ? (5%)

**Question 4.** Expliquer le sens de l'expression : « Quelle souffrance de prêter sa chair, pour que l'autre naquît ! » (10%)

**Question 5.** « Il la tuait à la pose ». Quel mot est employé au sens figuré dans cette phrase ? Employez ce même mot au sens figuré dans une phrase de votre invention. (10%)

**Question 6.** Expression écrite. Faites le récit, sous la forme d'un journal intime, des difficultés que vous avez rencontrées pour venir un jour à bout d'un projet et des efforts que vous avez déployés pour les surmonter. (pour vous aider : Retrouver dans vos souvenirs un projet auquel vous vous êtes confronté(e) : venir à tout d'un devoir, d'un morceau de musique, organiser une fête, etc.) (20%)

## **II. Version (40%)**

### **La Chine se rapproche**

...

Ce magazine hors-série, produit en collaboration avec une équipe des « Nouvelles d'Europe » (premier quotidien européen en langue chinoise), a l'ambition de montrer une « photographie » du pays, avec ses contradictions, ses ruptures, ses faibles mais aussi sa formidable volonté de s'ouvrir, de s'enrichir et d'accéder (peut-être ?) à une forme de bien-être.

Aucun sujet n'étant tabou pour Match, la question des droits de l'homme, comme tous les autres problèmes, devra être abordée dans de prochains numéros de ce hors-série. Donner la parole, comme nous le faisons ici, à des Chinois vivant en Chine est un premier pas. D'autres suivront.

La Chine d'aujourd'hui, symbolisée par le frénétique Shanghai ou le pharaonique barrage des Trois-Gorges, voisine avec la Chine éternelle des femmes mosuos ou des derniers maîtres dongbas. Des hommes d'exception comme le grand peintre Zao Wou-ki ou Pierre de Montgolfier, le patron « casse-cou » d'Airbus Chine Industrie, ont été, chacun à sa manière, des « passeurs d'histoire » pour tenter de nous faire mieux comprendre. C'est à la rencontre de ces gens-là que nous sommes allés, qu'ils soient chinois ou européens, pour les voir vivre et recueillir leur témoignage.

La République populaire veut à l'évidence rattraper le temps perdu. Le Premier ministre Zhu Rongji a, début mars, appelé de ses vœux la prééminence du marché et la mutation de la structure économique. Mais un pays de 1,3 milliard de citoyens ne se manœuvre pas comme nos vieux pays occidentaux dont l'histoire, notre histoire, a prouvé que la route vers la démocratie est une longue marche.

Alain Genestar

directeur général de la rédaction de Paris Match

Alain Bouzy

rédacteur en chef de Match en Chine

Numéro hors-série de Paris Match Spécial Chine No1. En vente du 15 mars au 15 mai 2001

## Examen oral

Texte de compréhension:

### Mode de vie Français, si vous vous parliez!

L'enquête publiée aujourd'hui par l'INSEE est formelle: nous nous parlons de moins en moins. Chez les commerçants, dans les immeubles, entre voisins, au bureau et même au sein de la famille, le silence prend toujours plus de place. C'est tout un mode de relations qu'il importe de réinventer.

S'il est exact que le silence est d'or, alors les Français sont riches. Du moins à en croire la dernière étude de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), révélant qu'ils se parlent de moins en moins! L'étude publiée aujourd'hui, effectuée auprès de 6 000 ménages, est formelle: entre 1983 et 1997, les conversations directes (hors téléphone donc) sont en baisse, que ce soit avec les parents (-7%), les amis (-17%), les collègues de travail (-12%) ou les commerçants (-26%).

Il y a encore 15 ans, près de 60% des Français déclaraient avoir discuté au cours de la semaine avec au moins un commerçant, un enseignant ou un médecin d'un sujet non directement lié au service concerné. On parlait ainsi de la pluie et du beau temps, du prix de l'essence, de foot, du film de la veille à la télé, etc.

En 1997, moins de 45% des sondés avouaient s'être livrés à ce genre de « bavardages » d'agrément, qui enrichissent pourtant les relations sociales. 51% des Français (contre 55% en 1983) ont discuté avec un voisin au cours de la semaine. Jusqu'aux conversations entre membres d'une même famille qui n'échappent pas à la règle du repli sur soi. Mais la parenté directe (parents-enfants) résiste mieux à celle, plus éloignée, liant par exemple les cousins.

### Disparition des petits commerces

L'amitié elle-même est touchée: si, en 1983, 78% des gens affirmaient avoir eu une discussion «en direct» avec au moins un ami au cours de la semaine écoulée, ils ne sont plus que 66% dans ce cas en 1997. Quant aux conversations de bureau sur des sujets extra-professionnels, elles ne sont plus ce qu'elles étaient. 72% des salariés ont discuté de tout et de rien avec au moins un collègue de travail en 1997, contre 82% en 1983.

Qu'en déduire? Faut-il incriminer tout à trac la vie moderne, la télé, la montée de l'individualisme, le durcissement de la vie en entreprise (« travaille et tais-toi! »), l'éparpillement géographique qui « casse » les familles? Ou se dire que s'ils se parlent moins, c'est qu'ils s'écrivent et se téléphonent davantage?

Nathalie Blanpain, l'un des deux auteurs de l'étude, a des réponses nuancées. Si la vie

de bureau est moins « bavarde », c'est aussi à cause de la hausse des contrats de courte durée, qui « ne favorisent pas l'établissement de relations avec les collègues ». Si l'on ne demande plus des nouvelles de sa vieille mère à l'épicier, c'est peut-être aussi qu'il a fermé boutique (100 000 petits commerces ont fermé en 20 ans, tandis que la surface totale des hypermarchés progressait de 60%! ). Si les copains ne passent plus « d'abord », ce n'est pas forcément que l'on n'a plus rien à leur dire, mais c'est aussi parce qu'ils appartiennent pour partie au milieu professionnel (un sur cinq en tout cas) , et que ce milieu apparaît de moins en moins volubile.

L'étude indique encore que les Français ont neuf interlocuteurs différents par semaine, intervenant trois fois, soit 27 conversations. Les jeunes et les étudiants sont les plus loquaces (42 discussions par semaine), les femmes parlent volontiers avec les commerçants, mais les chômeurs, notamment à cause de la perte des relations professionnelles, souffrent d'un déficit d'interlocuteurs.

Hugues de LESTAPIS, *Le Parisien*, 26 mars 1998.

### Questionnaire:

1. Résumez le texte.
2. Quel est le thème de ce texte ? S'agit-il d'un texte purement informatif ? Justifiez votre réponse.
3. Recherchez-vous ou refusez-vous les bavardages d'agrément (cf. première partie, dernier paragraphe) avec des voisins, des camarades? Expliquez pourquoi.
4. Analysez l'expression de la cause dans le troisième paragraphe de la deuxième partie:
  - a. Relevez les phrases qui utilisent la formule si..., c'est que... Laquelle des deux propositions énonce un fait? Laquelle en propose une explication ?
  - b. Quelle est la fonction syntaxique de cette formule ?

## **Examen oral ( Pour étudiant chercheur, promotion 2003 )**

Texte de compréhension:

### **Il faut interdire le clonage humain**

Il y a un an, l'annonce de la naissance de la brebis Dolly, obtenue par clonage, a fait l'effet d'une bombe. Sans tarder, le Conseil de l'Europe s'est mobilisé pour interdire l'application de cette technique à l'homme. Copier un être humain à l'identique serait bafouer la singularité et la dignité des individus. La menace est tellement préoccupante que, pour la première fois, un obstacle juridique est mis en place par les pays européens. Écoutons l'explication de Jean MICHAUD, président du Comité directeur pour la bioéthique au Conseil de l'Europe.

Le clonage est le moyen de créer un organisme en le "copiant" à partir d'un autre. Avec une seule cellule prélevée sur un animal, on peut générer un autre être vivant similaire. La naissance de la brebis Dolly, il y a un an, montre que l'on sait désormais cloner un mammifère. Pourquoi pas un être humain, peut-on se demander? Mais ici il est clair qu'il ne faut pas faire tout ce que la science rend possible.

Avec le clonage, l'organisme créé n'est plus soumis au mélange aléatoire des deux hérédités parentales: c'est la réplique quasi exacte de son unique "parent" (l'être humain sur lequel la cellule a été prélevée). Cette technique est à exclure pour l'homme car elle ne respecte pas l'identité d'un individu, son caractère singulier, sa dignité, sa nature même. Elle s'oppose au processus naturel de reproduction sexuée duquel naît la nouveauté, l'enfant différent à la fois de son père et de sa mère. Le nouveau-né est toujours un événement car il n'est semblable à aucun autre et n'a pas de précédent dans l'histoire humaine. Admettre le clonage serait finalement récuser l'Autre, se suffire à soi-même, s'enfermer dans l'indéfinie répétition du même...

Ces principes de respect sont largement mis en avant dans les lois françaises dites de bioéthique ( du 29 juillet 1994) ainsi que dans la Convention européenne sur les droits de l'homme et la biomédecine ( dite Convention d'Oviedo car signée, dans cette ville des Asturies, en Espagne). On aurait pu se contenter de ces contraintes... mais nous avons décidé, au sein du Conseil de l'Europe, d'être plus précis, plus explicites, de contrer directement toute tentative de clonage humain. Ainsi, un texte s'ajoutant à la Convention d'Oviedo vient d'être approuvé par 19 pays membres du Conseil de l'Europe. Ce protocole indique que "toute intervention ayant pour but de créer un être humain génétiquement identique à un autre être humain, vivant ou mort, est interdite". Dès que cinq États auront signé ce texte (par l'aval des Parlements nationaux), l'interdiction deviendra applicable et contraignante.

D'ores et déjà en France, les lois de bioéthique permettraient, me semble-t-il, de condamner pénalement quelqu'un qui aurait créé un clone humain. Mais il faut en venir à

des interdictions internationales. La Déclaration universelle de l'Unesco sur le génome humain adoptée le 13 novembre dernier, se pose comme un rempart à une telle dérive. On assiste à un mouvement international pour empêcher le clonage humain.

Le Président Clinton affirme son opposition, alors même qu'un chercheur de Chicago, Richard Seed, déclare vouloir proposer la technique à des individus stériles. On se rappelle aussi l'annonce (en janvier 1997) par le fondateur d'une secte, de la création d'une société destinée à financer des recherches sur le clonage humain. Nous sommes en train de dresser des obstacles à ce type de projets. C'est, certes, une affaire de texte législatif mais aussi de mouvement d'opinion.

À noter que le veto du Conseil de l'Europe ne concerne que la reproduction d'êtres humains à l'identique. Il ne vise pas le clonage des tissus, des cellules, des organes. Nous ne voulons pas fermer la porte aux travaux scientifiques en ce domaine.

*Les Clés de l'actualité*, le 11 février 1998.

### Vocabulaire :

le clonage	克隆	un clone humain	人类克隆体
une réplique	复制品	récuser	v.t. [法]拒绝
par l'aval de	由.....担保; 支持	une hérédité	遗传
le génome	细胞核染色体	le veto	否决
la bioéthique:	生命伦理学, 研究由生物学、医学或基因研究引起的道德伦理问题。		

### Questionnaire:

1. Résumez le texte.
2. Pourquoi doit-on interdire d'appliquer cette technique au clonage humain ?
  3. Est-il possible de faire le clonage des tissus, des cellules, des organes dans le but de guérir des malades ?
4. Quel est votre avis sur l'avenir du clonage ?
5. Analysez trois phrases soulignées du point de vue syntaxique, puis les paraphraser.